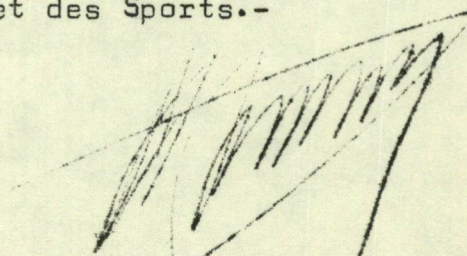


NOTE DE SERVICE N° .1963/.12.00 du 14/.12/.79 .
=====

OBJET: UBUGANDA

1. Les demande d'absence à l'UBUGANDA sont adressées par écrit au Ministre qui a seul le droit d'accorder des autorisations, sauf en cas d'empêchement. Elles doivent lui parvenir au plus tard le Vendredi soir.
2. Les agents malades doivent exhiber le Vendredi soir au plus tard les attestations du Médecin.
Dans ce cas ils seront astreints au travail effectif de bureau.
3. Un contrôle hebdomadaire obligatoire est instauré.
Il se fera à la fin de l'UBUGANDA et au lieu même de l'UBUGANDA dans un registre ad hoc à remplir par le fonctionnaire le plus gradé se trouvant sur place.
4. Ces instructions annulent d'office celles qui les ont précédées.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-



Note de Service à tous le Personnel du Ministère

Pour permettre au Service de la Gestion des Crédits d'organiser son travail, les dispositions suivantes sont prises :

- 1) Le matériel de bureau et les bon d'essences, sont distribués entre 7h00' et 7h30' chaque jour sauf les samedis.
- 2) Ceux qui veulent faire établir des bons de commandes, des feuilles de route des véhicules le feront entre 7h30' et 8h00'.
- 3) Les fonctionnaires qui demandent du matériel de bureau devront avoir le sous-couvert de leur Chef de service (Directeurs Généraux).

A. NTEZILYAYO

Secrétaire Général.-

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

K I G A L I.-

Kigali, le 19 Novembre 1979

N° 1826/12.00

Note de Service relative à la Répartition
des Dactylographes par Service
=====

1. Les Dactylographes du Ministère de la Jeunesse et des Sports sont répartis comme suit :

I. SECRETARIAT GENERAL

a) Courrier et Archives

1. MUNYANKINDI Félicien
2. MUKANDEKEZI Caritas

b) Gestion des Crédits

1. SAMVURA Célestin

c) Inspection

1. MUKANTAGARA Marie

II. DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE

a) Direction Planification

1. GAHONGAYIRE Sidonie
2. MUKANKAKA Espérance

✓ b) Direction Encadrement et Formation

1. MUKANDEKEZI Zuwená

III. DIRECTION GENERALE DES SPORTS ET LOISIRS

a) Division Sports

1. MUKAKABEJA Annie
2. MUKABANDA Marie Vianney
3. MUKAMANA Marie Jeanne

b) Division Folklore et Loisirs

1. MUKASHEMA Floride

2. La priorité sera donnée au travail du service auquel le Dactylographe est affecté par la présente note de Service.
3. Le Chef de service peut demander un renfort dans un autre service moins chargé à condition de s'entendre au préalable avec son collègue.
4. Tout le Secrétariat peut être mobilisé pour un grand travail de tout le Département.
5. Chaque Chef de service doit contrôler le rendement et veiller à la discipline des dactylographes mis à sa disposition.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

